Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 659

Artikel: Les nouvelles perspectives professionnelles ouvertes aux femmes par

la guerre : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265138

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1er AVRIL 1944 - GENEVE

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ· Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

3 6 mois 3 3.50

ETRANGER . 8.—

Le numéro . . . 0.25

ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

A tous nos abonnés, lecteurs et collaborateurs ...non pas un poisson d'avril, malgré la date!... mais nos vœux les meilleurs pour de belles journées de Pâques.

Le Mouvement Féministe.

Alger reconnaît le droit de vote aux femmes

Alger, 23 mars — (Reuter). L'Assemblée consultative française a décidé, mercredi, à l'unanimité moins deux absents, de don-ner le droit de vote aux femmes francaises.

Tout commentaire affaiblirait l'importance de cette nouvelle, l'une des plus marquantes que notre journal ait eu, de toute sa carrière, la joie d'enregistrer. (Réd).

Les nouvelles perspectives professionnelles ouvertes aux femmes par la guerre

N. D. L. R. — Une de nos amies, qui poursuit à Montréal (Canada) auprès du B. I. T. la même activité que celle qui était la sienne autrefois à Genève, a bien voulu nous envoyer, à l'intention de nos lectrices comme de toutes celles qui suivaient jadis son travail, quelques-unes des réflexions que viennent de susciter chez elle les expériences faites et la documentation réunie sur le sujet placé en tête de ces lignes. Bien qu'elle l'ait déjà traité dans des réunions jémini-nes outre-Atlantique, et qu'il doive également, sauf erreur, figurer à l'ordre du jour de la prochaine Conférence Internationale du Travail, 1 l'on y trouvera des renseignements tout neufs pour nombre d'entre nous, et de la matière à de pré-cieuses réflexions pour notre pays où, à l'encon-tre de ce qui se passe ailleurs, la crainte du chô-mage ne fait qu'accentuer encore l'inquiétante phobie de certains groupements contre le travail féminin. — Disons, en terminant, tous nos regrets de ce que la longueur de cet 'exposé nous ait obligée à en résumer et à en abréger certaines parties en les traduisant, et répétons toute notre reconnaissance à son auteur — qui continue au delà des mers à lire fidèlement notre Mouvement!

Le terme: « intérêts professionnels féminins » semblerait impliquer que les intérêts professionnels varient suivant les sexes, et des « occupations féminines » et des « occupations masculines » . Or ceci n'est qu'à moitié vrai, ou tout au moins ne l'est que pour certains pays et pour certaines périodes, car avant la guerre la répartition du travail entre hommes et femmes était très loin d'être la même partout, et a varié considérablement

la meme partout, et a varie considerablement suivant les époques.

Ceci est facile à démontrer par des exemples: peut-on dire, pour ne citer que ce cas, que l'agriculture — qui a depuis la guerre occupé un nombre considérable de femmes en Grande-Bretagne particulièrement — est un « travail d'homme ? » Le Canada répondrait certeinement — fiffic de la contraction de l'acceptance de « travail d'homme ? » Le Canada répondrait certainement affirmativement puisque, avant 1939, les femmes ne constituaient pas même le 1 % de toute sa population occupée à un travail agricole rétribué. Mais, en revanche, en Tchécoslovaquie, à la date du dernier recensement effectué, le 41 % des travailleurs agricoles rétribués étaient des femmes ; et en Allemagne, au moment où fut instauré le régime national-socialiste, l'agriculture, avec une proportion de 39,9 % de femmes rétribuées, était si bien considérée comme une chasse gardée de l'élément féminin que l'une des règles professionnelles essentielles du nou-veau régime fut de diriger sur elle les femveau régime fut de diriger sur elle les fem-mes. Dans un autre ordre d'idées, peut-on dire que la profession de chirurgien est une profession féminine? De moins en moins profession féminine? De moins en moins dans bien des pays, alors qu'aux Etats-Unis

¹ Convoquée à Philadelphie le 20 avril. On a lu que la Suisse s'efforcera de s'y faire représen-ter par des délégués se trouvant actuellement aux Etats-Unis; et sur la suggestion de l'Alliance in-ternationale pour le Suffrage, notre Association suisse S. F. a adressé une requête au Conseil Fédéral, pour que, comme jadis à Genève, une femme fasse partie de cette délégation.



elle est en train de devenir réellement un « métier féminin », puisque, durant certaines années, la proportion des étudiantes dans certaines facultés de médecine dépassait le 80 % du nombre total des étudiants.

Il résulte donc de ces quelques exemples que le champ de l'activité professionnelle féminien n'est qu'empiriquement délimité, et par conséquent ne peut être défini de façon précise. On peut dire toutefois que, si la guerre n'a pas ouvert dans l'ensemble de nouvelles professions aux femmes, elle a certainement élargi les intérêts individuels de nombre d'entre elles, et en a amené d'autres en un large tre elles, et en a amené d'autres en un largo afflux dans des occupations, où jusqu'alors leur emploi n'était qu'une exception. Ce sont là des résultats d'un indiscutable avantage.

Activités militaires

Il est hors de doute que l'un des caractères les plus frappants de l'activité féminine telle que nous l'avons vue se développer est la part prise par elle aux formations militaires organisées: armée, marine, aviation. Sans doute cette importance actuelle n'a guère de valeur pour l'avenir, car il est peu probable que de pour l'avenir, car il est peu probable que de nombreux pays maintiennent ces formations féminines une fois la paix venue; mais la position des femmes en a été certainement so-lidement établie par le fait qu'en temps de guerre, il leur a été confié des devoirs mili-taires impliquant des responsabilités, parfois même de nature strictement confidentielle (par exemple des plans de raids d'avions) ou les même de nature strictement confidentielle (par exemple, des plans de raids d'avions), ou les exposant à des dangers réels (par exemple des services de D. C. A. ou d'ambulance près des lignes). Ceci aussi aura pu frayer le chemin à nombre d'entre elles pour entrer dans des carrières administratives exigeant de la discrétion, l'habitude des responsabilités, ou le risque d'un danger physique, Enfin, leur expérience technique dans des travaux spécialisés (comme ceux d'opérateurs par sans fil) a aussi sa signification pour l'ouverture de débouchés féminins en temps de paix.

(A suivre en 3me paqe)

(A suivre en 3me page)

La IIIº Journée des Femmes neuchâteloises

Cette troisième « Journée » a connu le succès des deux précédentes, et les participantes qui rem-plissaient la Grande Salle des conférences de Neuchâtel ont pris un plaisir visible aux divers exposés. Elles sont reparties le soir pour tous les points du canton, encouragées et enrichies de mots d'ordre et d'exemples !

Le culte d'ouverture fut présidé par Mme Mar-celle Bard, pasteur à Genève. Si, dans l'auditoire, quelqu'une se demandait si le culte fait par une

théologienne serait aussi impressif que celui d'un homme, elle fut vite rassurée et conquise par la dignité du très beau culte auquel nous avons pris part. S'inspirant de la parole « Le Berger marche devant ses brebis », la prédicatrice présenta à son auditoire recueilli une allocution si vivante que chacune a pu s'en sentir personnellement récon-fortée. Ce culte préparant la journée dont le thème était «Nos Enfants, nos Ecoles», ne restera pas seulement une fugitive impression religieuse de ces instants de recueillement, mais un encouragement. Deux chœurs de la « Psalette », drigée par M. Marc Junod, ajoutèrent une not de joie chrétienne à l'allocution de M^{me}, Bard,

de joie enrettenne à l'allocution de Mine, pard, ainsi que des cantiques, chantés avec ferveur par l'assistance. Avec grâce et bonne grâce, la présidente, Mine Edmond Du Pasquier, présenta M. Camille Brandt, chef du Département de l'Instruction publique, qui avait accepté de nous parler de La 9me année scolaire. M. Brandt est un fémi-La 9me année scolaire. M. Brandt est un fémiste convaincu, qui renouvelle judicieusement sa profession de foi chaque fois que les circonstances s'y prêtent. Ét elles s'y prêtaient très bien ci jour-là! Il exposa ensuite les grandes lignes du projet gouvernemental, les raisons qui poussent les autorités à fixer à l'âge de 15 ans révolus l'entrée des enfants en apprentissage ou dans une école professionnelle: nous avons appris avec satisfaction que cette 9me année sera un temps d'école très souple, transitoire entre le travail scolaire, et la vie pratique. Il y aura des travail scolaire, et la vie pratique. Il y aura des sorties, des cours de travaux manuels, d'école ménagère, des leçons de choses pratiques, étc. Heureux enfants! — L'orientation professionnelle sera aussi organisée sur un plan bien plus vaste, car on dépistera mieux ainsi les possibilités des enfants. M. Brandt dit sa confiance dans Ja

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

compréhension des femmes neuchâteloises devant ces mesures ; la solidarité entre le gouvernement d'une part et ses administrés et administrées d'au-tre part constituera peu à peu les bases d'un

monde, que tous souhaitent meilleur que l'actuel!
Il appartenait au capitaine Fritz Wartenweiler
de nous parler du sujet: *Mères et Fils*. On a
dit de ce vivant orateur qu'il témoigne d'un sens humain donnant à la moindre de ses paroles une portée et une résonance inoubliables. C'est ab-solument exact. Wartenweiler a trouvé dans son cœur qui est grand, dans son intelligence qui est ouverte, dans son expérience de la vie qui est vaste, des accents tour à tour humoristiques, sérieux, pathétiques même, pour nous parler des parents, de leur attitude entre eux, de celle des enfants entre eux, de celle des parents et des enfants entre eux, et souvent, bien malheureuse-ment, contre eux. Le résultat de cette éducation est lamentable et produit des enfants désobéis-sants et gâtés, des garçons qui seront les mauvais maris de l'avenir. M. Wartenweiler se félicite d'avoir été élevé par une mère ferme, qui lui di-sait souvent: Nein, Fritz! et qui lui a enseigné

VARIÉTÉ

Le féminisme des "Mille et une nuits"

Qui eût cru que ces contes tissés de merveilces contes venus du lointain Orient où razade narrait au roi Schéhriyar les aventures d'Ali-Baba ou de Sinndbad, fussent capables d'intéresser le sociologue, ce savant que nous imaginons volontiers austère, l'esprit hérissé de chiffres et de statistiques ? Personne, sans doute... Et pourtant la sociologie n'est point indifférente aux contes, elle les étudie, elle y puise de pré-cieux renseignements. C'est ce que nous révéla M. e prof. A. de Maday, lors de la dernière séance de la Société sociologique de Genève. Puis il nous convia à entendre M. Mohamed Ali Djamalzadeh, écrivain et juriste persan, qui nous entre-tint de La femme persane dans « les Mille et une

Avec infiniment de justesse et de poésie, le conférencier fit revivre Schéhrazade, la belle coneuse, qui avait lu tous les livres des historiens teuse, qui avait in tous les invres des nistoriens et des poètes, qui était à la fois grâce et sagesse, et qui se fit auprès du roi Schéhriyar l'avocat de la femme. Puis, après avoir caractérisé cette œuvre extraordinaire des Mille et une nuits, qui se présente à nous comme un miroir de la vie orientale, M. Djalmalzadeh apporta quelques renseignements sur la position sociale de la fem-me persane avant et après l'Islam.

Durant la période pré-islamique, le mariage pparaît comme un acte extrêmement important: 'est lui seul qui permet à l'homme d'avoir accès la vie publique; la polygamie règne; la jeune dite que dans certains cas: inconduite, adultère ou stérilité de la femme. Tenue une obéissance absolue, la femme persane vit l'écart de la vie sociale. Elle se trouve mêlée ux intrigues de cour, intrigues d'amour surtout et qui parfois conduisent le pays à la guerre. L'Islam ne modifia pas beaucoup la position soiale de la femme.

Schéhrazade s'élève contre la polygamie; elle schemazade s'eleve contre la polygamie; ene réclame pour l'homme le droit de faire lui-même le choix et la conquête d'une épouse. Evoquant de jeunes adolescentes, elle insiste sur leur parfaites éducation: elles excellent dans l'art de la

musique, de la danse, de la peinture et surtout dans la poésie, — la Perse a d'ailleurs connu de tout temps un grand nombre de poétesses. Cette culture doit leur permettre de participer à la vie sociale, et Schéhrazade bat en brêche la soi-disante incapacité des femmes à certains mé tiers. En tout cela, devançant son époque de dix siècles, elle apparaît comme la première « féministe » de l'Orient musulman.

« féministe » de l'Orient musulman.

Au XIXme siècle nait une nouvelle Schéhrazade, c'est Quorrat-ol-Ein, prodige de science et de beauté. Défenseur d'une doctrice qui vise à l'abrogation de l'Islam, elle réclame pour la femele droit d'émancipation. « Ne suis-je pas votre sœur ? s'écrie-t-elle dans une assemblée, et un frère ne peut-il voir sa sœur?» Et joignant le geste à la parole, elle découvre son visage. Accusée d'hérésie par le clergé musulman, elle meurt en 1852, martyre de sa foi.

En 1938 la femme persane rejette définitive.

En 1938, la femme persane rejette définitive ment ses voiles. Elles est dotée d'un statut juri dique, le nouveau code civil fait place aux de-voirs et aux droits des époux, la femme persane peut disposer de ses biens sans l'autorisation de son mari. Si des améliorations sont encore à sou haiter, le problème de la position sociale de la femme persane est résolu. En terminant sa confé-rence, M. Djamalzadeh insista sur le rôle hautement civilisateur de Schéhrazade. Dans cet assaut de la finesse et de la grâce contre la brutalité, Schéhrazade remporte la victoire. De cet homme ignorant et cruel, elle fait un roi capable de disremement, un être sensible que, peu à peu, elle initie au rêve, à la beauté: ainsi Schéhrazade remplit sa véritable mission de femme.

Quelques jours plus tard, nous lisions dans VEssor ces lignes de Romain Rolland adressées à l'Antigone éternelle: « Femmes d'Europe... Vous cherchez aujourd'hui à enrayer le fléau qui dévore le monde, à combattre la guerre. C'est bien, mais c'est trop tard. Cette guerre, vous pouviez, vous deviez la combattre dans le cœur de ces hommes, avant qu'elle n'eût éclaté. Vous ne savez pas assez votre pouvoir sur nous. Mères, sœurs, compagnes, amies, aimées, il dépend de vous, si vous le voulez, de périr l'âme de l'homme ». Et dans notre esprit, tout naturellement, Schéhrazade vint prendre place aux côtés d'Antigone pour nous montrer le chemin.

Gabrielle GUICHARDET.